



## SERVICE PASSEPORTS & CARTE D'IDENTITÉ

☎ 03 89 78 11 11

✉ [cni-ppsp@kaysersberg-vignoble.fr](mailto:cni-ppsp@kaysersberg-vignoble.fr)

Porter un masque, venir avec un stylo noir, et apporter documents originaux le jour du rendez-vous

## PROTOCOLE TITRES D'IDENTITÉ

	Désignation des pièces à scanner
<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Toutes les pièces nécessaires à l'instruction du titre d'identité, doivent être adressées par mail au <b>minimum 3 jours avant le RDV pour vérifier si le dossier est complet.</b></p> <p>Si vous n'avez de scanner à votre disposition, il vous est possible de déposer le dossier dans une enveloppe à glisser dans la boîte aux lettres de la mairie, en indiquant la date du RDV. En dernier recours, il vous est également possible de passer en mairie avant le RDV avec le dossier.</p> <p>Toutes les demandes faites par internet doivent être imprimées <b>IMPÉRATIVEMENT</b> pour coller la photo et apposer la signature. (récapitulatif)</p>	<ul style="list-style-type: none"><li><input checked="" type="checkbox"/> Dossier Cerfa (stylo noir)</li><li><input checked="" type="checkbox"/> Justificatif de domicile moins d'un an</li><li><input checked="" type="checkbox"/> Ancien passeport ou carte d'identité</li><li><input checked="" type="checkbox"/> Pièce d'identité du parent pour titre enfant</li><li><input checked="" type="checkbox"/> Plaquette photo (non découpée)</li><li><input type="checkbox"/> Attestation voyage (facultative)</li><li><input type="checkbox"/> Déclaration de perte (facultative)</li><li><input type="checkbox"/> Actes de mariage, ou décès (facultatif)</li><li><input type="checkbox"/> Jugement de divorce (facultatif)</li></ul> <p>Tout dossier incomplet le jour du RDV entrainera l'annulation du RDV. N'hésitez pas à nous contacter pour les changements d'état civil, et si vous partez en voyage alors que votre carte est encore valide.</p>

Merci de votre compréhension,  
Cordiales salutations.

